

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 30 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Bureau Communautaire : 22 septembre 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	24	7	1	2	1

Pour	Contre	Abstention
31	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : LECOMTE Jean Luc

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à MARQUES Evelyne, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean Michel, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à DELEFOSSE Laurent, MALET Patrick à MUZETTE Thierry

Membres excusés : POURCHET Pierre

Membres absents : ANOMAN Mathieu, ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : THEYS Michel

TRAVAUX

Délibération n° 74-2022 : SEHV-ESP 87 : convention d'action spécifique pour une étude pour l'amélioration thermique globale de la halle des sports

En vu de la réflexion sur l'amélioration thermique globale de la Halle des Sports à Eymoutiers, Monsieur Simon, Vice-Président, propose au Conseil d'approfondir ce dossier en mandant le service ESP87 pour la réalisation d'une étude spécifique.

Il s'agit notamment de disposer d'une étude approfondie concernant la rénovation de la Halle des Sports, pour répondre aux critères d'exigence des éventuels financeurs à ce projet de réhabilitation tous corps d'état. Cette étude permettra d'évaluer la faisabilité technique, économique, financière et environnementale du projet.

L'étude sera réalisée dans le cadre de l'accord-cadre d'études énergétiques conclu par le SEHV par appel d'offre, accord-cadre mono-attributaire à bon de commandes qui établit les conditions techniques et financières de la réalisation de cette étude (estimation 2590 € HT).

A l'issue de cette consultation, le service ESP87 établira une convention afin de valider le contenu, le coût et le délai de réalisation de ces études.

Conditions financières :

Les études sont financées par le SEHV qui règle directement l'entreprise.

La communauté de communes remboursera le Syndicat, sur la base du coût réel TTC des études, après émission par le SEHV d'un titre de recouvrement après le solde de ces études.

Dans le même temps, le SEHV octroie une subvention établie conformément à la délibération du 16/11/2010. Cette subvention résulte des fonds propres du SEHV. Le SEHV se chargera de présenter les dossiers de subventions auprès des différents partenaires, la Collectivité ayant la garantie de percevoir un montant de subvention déterminée à hauteur de 80% du montant HT de ces études à l'exception des études qui répondraient à une obligation réglementaire. Ce montant constitue un montant maximum d'engagement du SEHV.

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière approuvé par arrêté de la Préfecture en date du 19 décembre 2018 ;

Vu la délibération du Conseil en date du 14/09/2006, par laquelle la Communauté de Communes Portes de Vassivière a décidé d'adhérer au service « Énergies Service Public 87 » (ESP87) du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), avec effet à la date de visa de la préfecture de la convention d'adhésion, le 03/10/2006 ;

Vu la délibération en date du 16/11/2010 du SEHV précisant les modalités d'intervention et de financement des études énergétiques pour les collectivités adhérentes au service ESP87 ;

Vu l'article 2 de la convention d'adhésion précisant les conditions de réalisations, par le service esp87 du SEHV maître d'ouvrage, les études sollicitées par les collectivités adhérentes ;

Considérant la nécessité de disposer d'une étude approfondie sur l'amélioration thermique de la Halle des Sports avant de programmer l'étude de restructuration globale de ce bâtiment ;

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, de

- **SOLLICITER** la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Energies Haute-Vienne pour cette étude ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer la convention d'action spécifique proposée par le SEHV et à signer les documents nécessaires à l'aboutissement de ce projet ;
- **DIRE** que les crédits sont prévus au budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 05 octobre 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le : **13 OCT. 2022**
Publié le : **13 OCT. 2022**

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS